

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Déplacement d'élus au congrès des maires de France, aux journées interco 'Outre-mer et aux journées AGIR**

Séance du 13 juillet 2023

Délibération n°48

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 22

Absents : 18

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 15 juin 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans la salle des délibérations de la mairie de Tsingoni, le jeudi 13 juillet 2023 à 15heures.

Présents :

Ahmed Combo Papa, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU M'COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, BOINA MZE Salim, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maarifa, MADI OUSSENI Mohamadi, M'DALLAH Anlamati, MOHAMED Zainaba, MIKIDADI Madihali, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjié, NOUDJOUR Madi Assani, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, SAID-SOUFFOU Soula, YSSOUFI Chaidati, YSSOUMAIL Ahamadi

Absents :

ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Fatima, ABDOU Mohamed, ABDOURAHAMANE Céline, AMBDI Youssef, ATTIBOU Zainati, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, BOURA Zounaki Fatima, CHANRANI Daoudou, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, ISSOUFI-Ramadani, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, SOUMAILI Mhamadi, BACAR SOILIH Inchat.

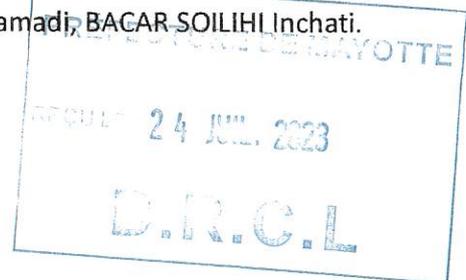
Représentés :

- ATTIBOU Zainati par ALLAOUI Mohamed,
- ABDALLAH Oidhuati par MADI OUSSENI Mohamadi,
- CHANRANI Daoudou par IBRAHIMA SAID Maarifa.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba

Vu l'adhésion de la communauté de communes du Centre-Ouest à l'association des maires de France, par délibération n°104 en date du 03 octobre 2020 et la fixation du nombre maximal d'élus communautaires participant au congrès annuel de cette association à 2,

Vu l'adhésion de la communauté de communes du Centre-Ouest à l'association Interco Outre-Mer par délibération n°22 du 07 novembre 2016,



Vu l'adhésion de la communauté de communes du Centre-Ouest à l'association AGIR Transport par délibération n° 57 du 23 juillet 2022,

Vu la tenue du 105ème congrès des maires et des présidents d'intercommunalités de France dans le cadre du salon des maires et des collectivités locales qui se tiendra du 21 au 23 novembre 2023 à Paris, Porte de Versailles,

Vu l'organisation des Journées Interco' Outre-mer 2023 du 16 au 20 octobre 2023 en Guadeloupe ;

Vu l'organisation des journées AGIR 2023 à Biarritz les 13, 14 et 15 juin prochain et considérant le développement en cours de l'offre de mobilités sur le territoire et la complexité juridique, technique et financière de sa mise en œuvre,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

#### **Décide**

- De désigner ci-après les délégations qui participeront aux événements suivants :
  - Congrès et salon des maires et des collectivités locales qui se déroulera les 21, 22 et 23 novembre 2023 à Paris :
    - Mme Nassuhati Abdou-Colo
    - Mme Zainaba Mohamed
    - M Mohamed Allaoui
  - Journées Interco' Outre-mer 2023 prévues en Guadeloupe du 16 au 20 octobre 2023 :
    - M Saïd Maarifa Ibrahima
    - M Salim Boina M'ze
    - M Ahmed Rama
    - M Papa Ahmed Combo
- De prendre en charge les frais liés au déplacement de Monsieur Mohamed Allaoui aux journées AGIR Transport qui se sont tenues les 13, 14 et 15 juin 2023 à Biarritz ;
- De décider la prise en charge par la 3CO des frais suivants liés à ces déplacements :
  - Les frais de transport aérien (Dzaoudzi/Paris) en classe économique,
  - Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sur place selon les montants définis par arrêté ministériel et suivant les conditions et modalités définies par l'EPCI.
- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



**Fait et délibéré le 13 juillet 2023,  
Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre  
Le président de la 3CO**



**M. IBRAHIMA Saïd Maarifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest